

FOOTBALL

A CINQ JOURNÉES DE LA CLÔTURE D'UNE SAISON BURLESQUE

Faut-il décréter un championnat à blanc ?

Entamé le 10 août 2006, le championnat national de football de Première division devrait être bouclé fin mai, au plus tard. Un calendrier de complaisance faussé par les reports a non seulement compromis les perspectives de clore la saison 2006-2007 à la date avancée, mais surtout entraîné de graves dysfonctionnements dans le déroulement du championnat.

L'éclatement des affaires de réserves en est la face apparente d'un iceberg qui risque, par ces temps de réchauffement climato-sportif, de provoquer toutes sortes de catastrophes que les instances du sport-roi en Algérie trouvent "naturelles".

C'est hier, samedi, que le troisième épisode du match JSK-CRB allait commencer. Les deux directions insatisfaites, pour ne pas dire mécontentes, du verdict prononcé en catimini par la CRQ de la LNF devaient, en effet, procéder à la seconde phase d'une procédure qui n'a de sens que dans les lectures que donnent deux structures d'une même institution à des textes pas forcément clairs pour être compris.

Le problème que les deux clubs (JSK et CRB) allait rencontrer hier, premier jour ouvrable de la semaine qui leur est accordée pour déposer leurs recours respectifs était de savoir à qui, mis à part chez le SG de la FAF, Mourad Bouchemla en l'occurrence, remettre les demandes. En effet, le président de la commission de

recours au niveau de la Fédération algérienne de football, M Amar Guelimi, est démissionnaire de son poste depuis l'ouverture du procès de "Khalifa Bank". La commission qu'il dirigeait depuis son installation par Hamid Haddadi, au lendemain des élections de la FAF en mars 2006, n'a, depuis cette date, eu aucune activité.

Les affaires de réserves étant de plus en plus rares, ladite structure était en berne. Mais voilà, à quelques encablures d'une saison sportive tortueuse du fait de nombreux reports et les scandales provoqués par les erreurs d'arbitrage, deux banales affaires de réserves (si l'on omet celle formulée par le WAB à l'encontre d'un joueur de l'USMH et qui, en fin de compte, se sont avérées infondées) font réveiller les vieux démons. Par la faute d'erreurs administratives attribuées soit aux officiels (JSK-CRB) ou à un secrétaire de club (ESS-MCO) qui a perdu le fil en raison du calendrier infernal imposé à son équipe, à savoir l'Entente de Sétif.



M. Ali Malek

D'autres affaires en vue ?

Si cette deuxième affaire ne peut connaître son premier verdict qu'à la fin de cette saison (en suivant le timing réservé au dossier JSK-CRB), la première semble donner des idées à beaucoup de clubs, en mal de points en cette de championnat où la moindre unité engrangée est la bienvenue.

A commencer par la JSMB qui a livré vendredi au stade du 20-Août-55 un important match contre le CRB. Ce dernier a aligné deux joueurs (Messaud et Mekkiou) qui avaient purgé lors de la fameuse confrontation de la Canaris et le Chabab (1-0). Il se trouve que le résultat de ce match est annulé du fait de sa reprogrammation. La CRQ de Ahmed Seddiki qui avait préconisé un tel verdict, en annonçant d'autre part que le joueur incriminé par les réserves du CRB, Herkat Sofiane en l'occurrence, n'avait pas le droit de figurer sur la feuille de match à rejouer, doit-elle, en cas de réserves par évocation de la JSMB, prendre compte de ce détail ô combien important ?

Une autre question : en décidant de rejouer le match JSK-CRB, la CRQ n'a pas énoncé les détails de son déroulement. A savoir si Ouasti, le défenseur du CRB expulsé par M. Benaisa pour cumul de cartons, peut figurer sur la nouvelle feuille de match, ou encore si Messaud et Mekkiou (suspendus ce jour-là) ainsi que les absents pour d'autres raisons à l'instar des internationaux espoirs du CRB, Aoudia et Aït Ouameur peuvent être alignés ?

Et la lecture des règlements généraux n'avance en

CR BELOUZDAD

Hassani face à la presse



Karim Chettouf, membre du directoire et porte-parole du CR Belouizdad nous a confié hier que le président du directoire, Yahia Hassani, organisera aujourd'hui (11h) au stade du 20-Août un point de presse. L'ordre du jour aura trait au refus des Belcourtois à la décision de la LNF.

rien, tant l'ambiguïté est entière. A titre d'exemple, l'article 167 (chapitre des infractions) stipule que «Le recours n'est suspensif que pour les sanctions pécuniaires. Il ne peut, en tout état de cause, arrêter l'exécution du calendrier en cours». Le CRB n'aurait, dans ce cas de figure, pas le droit d'intégrer des joueurs (Messaud et Mekkiou) qui n'avaient pas purgé leur match de suspension tandis que... Ouasti aurait du y figurer.

Des RG

et des lectures...

S'il est vrai que l'article 222 (chapitre du code disciplinaire) qui stipule que «Pour quelque motif que ce soit, toutes les sanctions prises par l'arbitre au cours d'un match demeurent comptabilisées même si ce match n'a pas eu sa durée réglementaire ou que son résultat est annulé par l'une des structures de gestion des compétitions» balie d'un trait ce doute, il reste que le front ouvert par la CRQ dans son traitement de l'affaire "Herkat" entraînerait une levée de boucliers de la part des clubs plaignants qui invoqueraient forcément un cas de jurisprudence.

Aujourd'hui, clubs et simples observateurs s'interrogent sur les pouvoirs réels des règlements généraux mis à jour votés par l'assemblée générale de la FAF. Cette dernière pensait mettre fin à ce type de réclamations qui entravent la bonne marche des compétitions et grèvent le fonctionnement des structures de gestion du football. Néanmoins, lesdites projections étaient limitées dans le temps dans la mesure où après quelques mois de "trêve", la bataille des procédures est la relancée. Dans une compétition entachée, il y a tout lieu de décréter une saison à blanc.

M.B.

AU LENDEMAIN DE MC ORAN - NA HUSSEIN-DEY

La bénédiction de Khelifi...

La rencontre MCO-NAHD n'a pas eu le niveau de jeu escompté. Les deux "onze" proposaient du pousse-ballon et multipliaient les ratages incompréhensibles aux abords des surfaces de réparation. Certes, la nature trop grasse et glissante du terrain suites aux dernières pluies n'a pas permis aux joueurs dits techniques tels Feham (MCO) et Chaib (NAHD) de s'exprimer. Ainsi, les véritables occasions se comptèrent sur le bout des doigts. Seules quelques-unes auraient pu être transformées en but telles celles de Seddik Berradja dont la reprise de volée passera à côté du poteau gauche des bois de Djabarar (36'). De son côté, à la 60', Chaib tentera un tir brossé qui passera à quelques centimètres des bois oranis ou encore ce mouvement à trois (Ouznadj-Allag- Chaib) qui échouera à côté des bois de Mezaïr (76'). Cette action faisait suite au but de Daoud Sofiane encaissé deux minutes auparavant. Une réalisation très contestée par les Sang et Or qui, tout justement, réclamait la nette position de hors-jeu (confirmée par les images de la TV) dont l'arbitre Khelifi n'osera pas signaler en tournant le dos à son assistant, Bougherara qui, bien entendu, ne signalera pas l'évident off-side de Daoud Sofiane. Ces contestations ont amené un intrus (fan du NAHD) à pénétrer sur le terrain après avoir sauté les grilles du virage (côté El Hamm). Il voulait arriver jusqu'à l'arbitre mais fut intercepté à temps par les agents du service d'ordre. Il fut accompagné dans un local spécial puis relâché plus tard grâce à l'intervention du coach Hadj Medjadj. A signaler que suite à des escarmouches, deux autres fans algérois ont été évacués vers le CHUO par l'ambulance du SAMU. Leur état n'inspirait pas de danger après les premiers soins prodigués.



C. Khali

MC ALGER

Fabbro confirmé

Une ambiance assez morose planait hier sur le groupe moulouéen lors de la séance d'entraînement qui s'est déroulée sous la coupe de Fabbro en l'absence de Abdouni, Hadjadj, Babouche et Hamadou. Badji and co avaient un sentiment de regret d'avoir échoué face au CABBÀ à Bordj alors qu'ils avaient la possibilité de revenir au moins avec le point du nul. Les Vert et Rouge se sont un peu plaints d'un certain comportement extra-sportif de quelques dirigeants bordjiens qui, de par des provocations avant que leur équipe ne nivelle la marque, ont mis la pression sur le camp moulouéen. Cette nouvelle défaite a mis le club dans une position peu confortable au classement. La sonnette d'alarme est bel et bien tirée. Les dirigeants moulouéens se sont donnés rendez-vous dans la soirée d'hier où, encore une fois, ils se sont accordés à réitérer leur confiance au technicien Fabbro bien que cette décision ne fait pas l'unanimité au sein du bureau.

A.A.

FORUM DE "MARACANA"

Hannachi premier invité

Le trihebdomadaire pur football "Maracana" innove. Ce mardi 17, il organise la première édition de son forum. L'invité de cette "première" n'est autre que le président de la JSK, Moh-Chérif Hannachi. Celui-ci répondra aux questions des confrères qui animeront ce rendez-vous au niveau de l'hôtel Mercure à partir de 10h00.

TURF

EN DIRECT DE DJELFA - HIPPODROME SIDI NAIL (DIMANCHE 15 AVRIL 2007)

Entre mal lotis

Les quinze concurrents engagés dans le prix «El Bidaya» programmé ce dimanche à l'hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat vont tout de même réussir à nous surprendre. C'est évidemment le lot en présence et le profil du parcours retenu qui sont à l'origine de ce contexte incertain. On relèvera un véritable équilibre des forces en présence qui risque de déboucher sur une arrivée très disputée au disque final. Dans ce genre de situation, le pronostic reste ouvert car pratiquement tous les concurrents se valent et chacun à sa manière peut faire l'arrivée.

On vous recommande donc d'accorder la primauté aux chevaux qui bénéficient d'une monte de métrier.

Les partants au crible :

1. Kalem : Fera ses débuts, il est à revoir d'autant plus qu'il est assez chargé pour un poulain de 3 ans.
2. Houta : Inédite, fera sa rentrée en compétition, à revoir après quelques courses.
3. Aridj : Fera ses débuts, mais doit l'objet d'une grande attention car elle appartient à une écurie redoutable.
4. Raâboub : Il effectuera ses premiers pas en compétition officielle, seule plaidera en sa faveur son excellente monte.
5. Jitano : Il reste sur des résultats décevants, avec ce lot, il peut améliorer son classement.

1<sup>re</sup> course - Prix : El Bidaya - Arabe Barbe - Tiercé-Quarté-Quinté  
Dotation : 130 000 DA - Distance : 1.200 m - Départ : 16h00

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds	Cds	Entraîneurs
H. Bouroughba	1. Kalem	M. Bouroughba	58	2	M. Bouroughba
A. Chibout	2. Houta	J.J.D. Younsi	58	4	M. Korba
A. El Karga	3. Aridj	S. Ouanouki	56	1	B. Ouanouki
H. Belaghif	4. Raâboub	D. Saâdi	56	10	Propriétaire
M. Korba	5. Jitano	A. Saâdi	56	6	Propriétaire
H. Belaghif	6. Sabrina	M. Boudana	55	7	Propriétaire
B. Serraye	7. Nedjma	M. Boutabouli	55	12	A. Serraye
N. Takhi	8. Harez	J.J.A. Samhouni	55	3	Propriétaire
MS. Rahmoune	9. Zahouania	J.J.A. Benahmed	55	9	Propriétaire
K. Fekroune	10. Sigisse	A. Meheni	53	4	Propriétaire
A. Zernouh	11. Toubalane	J.J.A. Doudari	53	15	Propriétaire
S. El Hani	12. Okomi	J.J.M. Benkonissa	50	5	Propriétaire
A. Kouskous	13. Soltana	J.J.L. Rahmoune	49	8	Propriétaire
A. Chibout	14. Charef	J.J.K. Rahmoune	49	13	M. Korba
B. Serraye	15. Bernada	J.J.M. Aïda	48	11	A. Serraye

6. Sabrina : Inédite, mais des bruits favorables circulent à son sujet, méfiance donc.

7. Nedjma : Effectuera ses débuts, seule plaidera en sa faveur son appartenance à une écurie spécialisée dans la catégorie.

8. Harez : Cheval d'âge (13 ans), risque d'être à la peine face aux «jeunots».

9. Zahouania : Fera sa rentrée, ignorant encore ses moyens, à envisager pour un accessit.

10. Sigisse : Inédit, fera sa rentrée, à revoir.

11. Toubalane : Il reste sur des résultats décevants, profitera de la modestie du lot pour se racher.

12. Okomi : Inédit, poulain estimé par son entourage, il a des

chances de figurer en bon rang à l'arrivée.

13. Soltana : Elle fera sa course de rentrée, associée à un apprenti jockey au coefficient de réussite élevé dans ce genre d'épreuve, elle a sa place à l'arrivée.

14. Charef : Trois sorties, trois échecs, aura fort à faire pour espérer tirer son épingle du jeu.

15. Bernada : Inédite, fera sa course de rentrée, idéalement placée sur l'échelle des poids, elle devrait jouer les premiers rôles.

FAITES VOS JEUX : Tiercé-Quarté-Quinté : 15-13-12-4-5/3-6

MO CONSTANTINE  
Boulemdaïs empêché de faire le voyage à Béjaïa

Au moment où il s'apprêtait à prendre le bus avec ses coéquipiers pour se rendre à Béjaïa, Hamza Boulemdaïs a été renvoyé comme un malpropre par le président du Mouloudia de Constantine en l'occurrence Messaud Bourfaâ. Vraisemblablement et c'est ô combien pour des raisons légitimes dont seul le boss en particulier a le monopole de la douleur parce qu'il a été la première personne, en sa qualité de bailleur de fonds, roulée au vu du résultat du derby local que son équipe a perdu dans des conditions douteuses dans lesquelles seraient impliqués deux ou trois joueurs et plus particulièrement le centre-avant du MOC Boulemdaïs, dorénavant le... mal-aimé.

Donc, même si une défaite dans une rencontre de football s'inscrit dans sa loi, celle essayée par les Blancs contre les Vert et Noir avait plutôt une odeur de souffre. Nil besoin de revenir sur les tenants et aboutissants de cette rencontre sauf qu'il serait loisible de rappeler que son équipe bénéficiant d'un penalty, Boulemdaïs s'est empressé de saisir la balle pour aller botter le coup de pied de réparation pour mettre le cuir d'une manière grossière dans les bras du gardien adverse. Certains spectateurs que nous avons rencontrés quelques jours après la rencontre étaient unanimes à jurer que le Mociste aurait même indiqué d'un geste discret à Babouche (le keeper du CSC) l'endroit où il allait envoyer le ballon.

Le boss avait alors juré que le joueur en question ne revêtirait pas le maillot du Mouloudia en attendant la fin de la saison. Les motivations du driver, dès lors, sont difficiles à expliquer d'autant plus qu'il a emmené dans ses bagages le joueur Messaï (goal titulaire) alors que celui-ci traine tout aussi que son compère suspendu par Bourfaâ la réputation de négociateur de... résultats.

Le joueur Meddour a, pour sa part, préféré suivre le sens du vent et calqué son pas sur celui de son employeur, voire payeur Messaud Bourfaâ, d'où la joie témoignée à la suite d'un penalty inscrit contre Mohammedaï et qui l'a envoyé dans les bras de son président. En effet matérialisant le coup de pied de réparation, loin de partager sa joie avec ses coéquipiers, il a préféré sortir du terrain et se jeter dans les bras du président comme pour dire "aâmi Messaud, moi je suis honnête et je vous sers humblement". C'est vrai qu'au stade où sont les mentalités dans une équipe, à quelques joueurs près, où affleure plus la bosse du commerce que l'art de pratiquer son métier, la réaction de Meddour était largement justifiée. Autant se mettre du côté de la corne d'abondance d'une part aussi mais de s'allier le public en ce sens que ledit joueur n'a plus la cote avec les supporters depuis la défaite enregistrée à Constantine face au MC El Eulma et où il s'est signalé par une prestation plus que frelatée. En conclusion, les anciens du MOC n'arrivent pas à saisir les raisons d'un tel gâchis... à quoi cela a-t-il servi de donner sur un plateau une victoire à notre rival en sachant pertinemment qu'entretenue par perfusion le CSC n'avait pas l'étoffe d'un accédant".

Adlane B.